**AFFAIRE N°18**
CM 08.09.2026 acquisition parcelle ab 1172 (fille parcelle ab 34) appartenant a la sci dizavel

Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260908-202609091302-DE

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR**
**ARRONDISSEMENT DE DINAN**
REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
**COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO**
**Séance ordinaire du 08 Septembre 2026**
à 20H00

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CAST LE GUILDO légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie au lieu ordinaire de ses séances - sous la présidence de Mme MICHEL, Maire

**Présents** : Mme MICHEL, M. PLESIER, Mme THOREUX, M. DELAMOTTE, Mme LABBE, M. VELLY, Mme DELAHAUT, Mme LAURIOT DIT PREVOT. M. LAMBLIN, M. LEMOINE, Mme JEGU, Mme TROTEL, M. PORTE, Mme JAFFRELOT GUERIF, M. LE BOULANGER, M. DURAND, M. HAMON, Mme CORDONNIER, Mme LETESSIER
**Absents excusés représentés** : Mme CHAPLAIN, M. AMICE, Mme PITEL, M. HODGKISS, respectivement représentés par M. LEMOINE, M. VELLY, M. PLESIER, Mme LETESSIER
**Absent excusé** : /
**Secrétaire de Séance** : Mme TROTEL

*Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 23*
Présents : 19
Votants : 23 (dont 4 pouvoirs)
Convocation adressée le 2 Septembre 2026

## AFFAIRE N°18 – ACQUISITION DE LA PARCELLE AB 1172 (FILLE DE LA PARCELLE AB 34) APPARTENANT A LA SCI DIZAVEL

Rapporteur : M. PLESIER – Adjoint au Foncier

En date du 19 mars 2026, un courrier a été adressé à la Société civile immobilière (SCI) DIZAVEL, ayant son siège social 45 Rue de la Ville Norme à SAINT-CAST-LE-GUILDO (22380), immatriculé au registre national des entreprises sous le numéro 914 336 201.

L'objet de ce courrier était d'entrer en pourparlers en vue de l'acquisition par la Commune de la parcelle cadastrée section AB numéro 1172, fille de la parcelle cadastrée section AB numéro 34, sise à SAINT-CAST-LE-GUILDO (22380), 97 rue des Nouettes, d'une contenance d'environ 35 centiares (35 ca) à l'euro symbolique, frais annexes à la charge de la commune.

La parcelle cadastrée section AB numéro 1172 est la fille de la parcelle cadastrée section AB numéro 34, ainsi qu'il est constaté au document d'arpentage numéro 1827R, établi le 29 mars 2022 par Monsieur LE DIGABEL, géomètre-expert à DINAN, exerçant au sein du Cabinet PRIGENT ET ASSOCIES.

Par courriel en date du 23 avril 2026, Monsieur Jean-Bernard POILPRE, déclarant agir en qualité de gérant de la SCI DIZAVEL, a indiqué être d'accord sur la chose et le prix. Le notaire en charge de la SCI DIZAVEL est Maître Mathieu BEC, exerçant au sein de la SAS CAP'NOTAIRES, située 20 rue du Maréchal Lyautey à CHÂTEAUDUN (28200).

Il est ici précisé que cette parcelle constitue une emprise de voirie au carrefour de la rue des Nouettes, de la rue de la Fresnaye, de la Rue de la Ville Norme et a vocation à être classée dans le domaine public de la Commune.
Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,
Considérant que l'avis du service des Domaines ne doit être demandé avant acquisition à l'amiable que pour des immeubles d'une valeur totale égale ou supérieure à une somme fixée à 180 000 € par arrêté du 5 décembre 2016, ainsi que pour les tranches d'acquisition d'un montant inférieur, mais faisant partie d'une opération d'ensemble d'un montant égal ou supérieur à cette somme, et constatant ainsi l'absence d'obligation de consultation,

Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260908-202609091302-DE

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **MANDATE Madame le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour acquérir la parcelle cadastrée section AB numéro 1172, d'une contenance d'environ 35 centiares (35 ca), sise à SAINT-CAST-LE-GUILDO (22380) 97 rue des Nouettes, appartenant à la SCI DIZAVEL, à l'euro symbolique, frais annexes à la charge de la commune,**
- **DÉSIGNE l'étude de Maître DELMAS, notaire à SAINT CAST LE GUILDO, et/ou l'étude de Maître Mathieu BEC pour instrumenter et rédiger les actes nécessaires à la vente, conformément à la déontologie notariale,**
- **AUTORISE Madame le Maire à signer tout acte et tout document nécessaire à la vente,**
- **DIT que cette parcelle est destinée à être classée dans le domaine public à l'issue de l'acquisition par la Commune.**

**VOTE : UNANIMITE**

Secrétaire de Séance
Mme TROTEL

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Marie-Madeleine MICHEL

MAIRIE SAINT-CAST LE GUILDO
22380